Communiqué de presse
Berne, le 17 septembre 2021

L'usam salue le retour à une politique climatique raisonnable et incitative

L'Union suisse des arts et métiers (usam) a toujours plaidé pour une politique climatique incitative plutôt que pour une augmentation des prélèvements et des interdictions. Les points clés présentés par le Conseil fédéral s'inscrivent dans cette politique. L'usam se réjouit particulièrement du fait que davantage d'entreprises puissent participer au programme de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) et ainsi réduire leur taxe sur le CO_2. Il reste important que la relation entre la compensation nationale et les compensations étrangères soit aussi attrayante que possible pour les investissements. Il doit être possible de s'engager dans la protection du climat à l'étranger à faible coût. Le CO_2 ne s'arrête en effet pas à la frontière.

La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse se félicite que le Conseil fédéral ait prévu que le projet de loi se passe de nouveaux prélèvements et crée de nouvelles impulsions financières. L'une de ces incitations est la participation au programme de l'AEnEC. Aux yeux de l'usam, le cercle le plus large possible d'entreprises doit pouvoir participer à ce programme. Le programme de l'AEnEC est un modèle de réussite qui aidera de manière décisive la Suisse à atteindre son objectif de réduction.

Pour déboucher sur de réelles réductions des émissions de gaz à effet de serre, une politique climatique doit être flexible. Elle doit refléter toute la portée de l'Accord de Paris et laisser une place suffisante à l'activité entrepreneuriale et à l'innovation. Grâce à la simplification et à la diffusion des programmes visant à accroître l'efficience énergétique des entreprises, à l'introduction de systèmes comparables pour les bâtiments et à l'approbation des mécanismes de marché en Suisse et à l'étranger, ainsi qu'à l'orientation cohérente du transfert de technologie vers les PME, il est possible pour la Suisse de générer des opportunités pour les entreprises à partir de la protection du climat.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74
Hans-Ulrich Bigler, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8 % des entreprises de notre pays. L'usam s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.